LE SIÈGE

— DU —

FORT DE ST-JEAN

EN 1775.

PAR LUCIEN HUOT.

SAINT-JEAN, P. Q.
Des presses à vapeur du "FRANCO-CANADIEN."
1889.

LE SIÈGE

— DU —

FORT DE SAINT-JEAN

EN 1775.

I

L'année dernière, en déblayant l'embouchure du petit ruisseau sur la ferme où je viens avec ma famille passer les vacances, en creusant le lit de ce ruisseau et le bord de la rivière dans le but de faire un bassin digne du yacht à vapeur *La Mouche*, je trouvai à une profondeur de deux où trois pieds en terre, des objets fort intéressants.

Le premier fut une bombe non éclatée encore fermée par son bouchon de bois et remplie de poudre ; puis d'autres projectiles en fer, biscayens et mitraille, en outre un fer à cheval et un étrier, l'un près de l'autre, tous dans un état parfait de conservation. A qui avaient appartenu ces différents objets ? Dataient-ils de la domination française ou d'une époque plus récente ? Tout me portait à croire qu'ils devaient y être enfouis depuis longtemps à en juger par la rouille qui s'y était attachée, et surtout par l'épaisseur de terre qui les recouvrait. Ces projectiles avaient-ils été lancés là par la garnison du fort dans des exercices de tir ? Le fer à cheval et l'étrier avaient-ils appartenu à un officier revenant de la chasse, ou à quelque chevalier campagnard de l'époque en excursion amoureuse, lequel laissant le sentier battu se serait amusé à chevaucher le long de la rivière, et voulant sauter le ruisseau, aurait mal mesuré la distance et se serait enfoncé dans la boue d'une manière imprévue ? Ou bien cet endroit n'avait-il pas plutôt été le théâtre d'un ancien combat, comme semblait l'indiquer la présence

de ces nombreux projectiles ? Quoique descendant d'une famille militaire, mon instruction sous ce rapport est fort incomplète et je me connais peu en armements de guerre. Il est toujours assez difficile d'indiquer la position d'une armée par la direction que prennent les projectiles. Il serait de même difficile d'indiquer l'âge ou la provenance de ces objets par leur forme, d'autant plus qu'à une certaine époque les armes et munitions de guerre dans ce pays ont passé tantôt entre les mains des français et tantôt des anglais, et auraient pu indistinctement appartenir à l'une ou l'autre nation. Le fer à cheval m'a plutôt intrigué : cet objet, s'il fait partie du matériel de guerre, se trouve cependant un peu plus dans la sphère de mes connaissances, et je dois avouer qu'à sa forme on voit de suite qu'il n'a jamais chaussé le pied d'un cheval de travail ou de ferme ; dans tous les cas, quelque soit l'époque à laquelle il à été forgé et que le forgeron soit anglais, français ou américain, il faut lui rendre le témoignage qu'il n'était pas un maladroit.

Depuis l'origine de la colonie, Saint-Jean à toujours été un poste militaire important ; les Français y avaient construit un fort pour défendre le Richelieu par la voie du lac Champlain qui était alors la voie de communication entre Montréal et le pays voisin.

D'après Garneau, le premier fort aurait été construit en l'année 1665 par les ordres de M. De Tracy alors gouverneur de la colonie, en même temps qu'il faisait construire celui de Chambly et plusieurs autres. Le plan de ce fort dont une copie se trouve dans la bibliothèque du Parlement à Ottawa, accuse une construction spacieuse et élégante dont les angles étaient formés par des bastions à créneaux à plusieurs étages, qui devaient faire un fort bel effet.

Les fossés qui entourent l'école militaire actuelle datent de cette époque. Quoique Saint-Jean fut le seul avant poste qui put éviter une surprise à la colonie de Montréal, alors que les deux voisins étaient presque continuellement en guerre, l'histoire ne rapporte pas qu'aucune bataille ait été livrée sous ses murs. Ce fort fut le lieu de rendez-vous pour toutes les expéditions au Lac Champlain et au Lac George. L'endroit avait été bien choisi : placé à la tête des rapides de Chambly, c'est-à-dire au point où se termine la navigation du Lac Champlain, du moins pour les bateaux de guerre à une époque où les eaux de ce lac étaient sans cesse sillonnées par une marine militaire importante, Saint-Jean formait l'angle sud du triangle dont Chambly et Laprairie occupaient les deux autres angles et à travers lequel il fallait passer pour pénétrer dans l'intérieur de la Colonie française et attaquer Montréal. (1) Une garnison militaire de plus ou moins grande importance avait donc toujours stationné à Saint-Jean jusqu'à l'époque de la conquête, mais comme aucun combat important n'y eut lieu pendant cette période, il est peu probable que les projectiles ainsi trouvés datent de cette époque ; car si je ne me trompe on avait alors peu l'habitude

(1) On appelait à cette époque le " Lac " toute la nappe d'eau jusqu'à St-Jean. De fait l'absence de courant, et son étendue font plutôt ressembler cette partie de notre rivière à un lac qui serait le prolongement du lac Champlain.

de lancer des projectiles de guerre à titre de pratique comme on le fait aujourd'hui. Le champ de bataille remplaçait avantageusement les exercices, et la rareté des munitions, surtout celles de l'artillerie, les faisait réserver pour l'ennemi.

Je me suis donc arrêté à l'idée que ces projectiles dataient du siège du Fort de Saint-Jean par Montgomery en 1775 et que l'étrier avait dû appartenir à un cavalier qui avait passé là il y a audelà d'un siècle. Depuis cette date plusieurs générations d'hommes se sont succédé; à peine se rappelle-t-on qu'on s'y est battu. La science militaire a fait des progrès, les engins de guerre se sont perfectionnés et l'espèce humaine peut s'entre-détruire maintenant avec beaucoup plus de facilité et de précision qu'autrefois. Les armes d'alors sont démodées comme n'étant plus suffisamment meurtrières, et la génération actuelle satisfaite d'avoir trouvé les moyens d'abréger davantage la longueur de la vie humaine, ferait peu de cas de ces vieilleries si l'homme n'était pas doué de la mémoire et n'avait pas le culte des choses du passé.

II

En 1760 après la prise de Québec par l'armée anglaise, à la suite de la célèbre bataille des Plaines d'Abraham où les généraux des deux armées Wolfe et Montcalm perdirent la vie, le Sieur de Roquemaure, qui commandait la garnison du fort de Saint-Jean, le fit sauter et détruire par l'incendie d'après les ordres du Marquis de Vaudreuil, plutôt que de l'abandonner à l'armée anglaise. Ceci se passait le 31 Août 1760 trois jours après que le Sieur de Bougainville eut évacué l'Ile aux Noix devant une armée ennemie nombreuse. Il ne restait plus d'espoir pour la petite armée française abondonnée à elle-même au Canada, et Montréal devait bientôt en capitulant mettre fin à des combats inutiles et à des guerres qui duraient depuis près de deux siècles. Pendant les 15 années de paix qui suivirent, jusqu'à la déclaration de la guerre de l'indépendance américaine, personne ne vint troubler les cendres du fort de Saint-Jean et ce n'est qu'en 1775 à la suite de la première incursion du fameux Col. Ethan Allen à la tête des enfants des Montagnes Vertes [*Green Mountain Boys*] que le Génl. Guy Carleton, alors gouverneur du Canada songea à rebâtir le fort, qui la même année, fut assiégé par le général Montgomery.

Il y a donc maintenant cent treize ans qu'eut lieu ce fameux siège. Cette expédition est restée célèbre dans le pays sous le nom *d'invasion des Bastonnais.*

A cette époque les habitants de Boston s'étaient révoltés contre l'Angleterre à la suite du décret de certains impôts jugés despotiques ; et une prise d'armes générale s'ensuivit. Ce fut alors qu'un jeune américain, Ethan Allen, qui habitait le Vermont dans les environs de Burlington se mit à la tête d'une bande des ses compatriotes avec un de ses amis du nom de Seth Warner. Tous deux se distinguèrent par des actes de bravoure et des coups d'audace qui les firent surnommer les Héros des Montagnes Vertes de 1775.

Les " *Green Montain Boys* " devinrent la terreur des environs.(1)

Un de leurs premiers exploits fut la surprise du fort Ticondéroga, autrefois appelé Carillon,qu'Allen envahit pendant la nuit à la tête de sa petite bande. Le coup de main fut si bien fait que la sentinelle n'eut pas même le temps d'éveiller l'officier commandant qui fut fait prisonnier dans son lit.

Après s'être aussi emparé du fort de Crown Point (la pointe à la Chevelure), sur le lac Champlain ; un de leurs partis commandé par Arnold se rendit dans le mois de Mai à l'Ile aux Noix et à Saint-Jean où il n'y avait que douze hommes et s'empara des munitions et provisions que le fort contenait, ainsi que de la goëlette du roi " la George." Il se mit ensuite en embuscade dans les bois de l'Acadie sur le chemin de Laprairie, pour surprendre les soldats qu'il croyait qu'on enverrait à sa rencontre, puis s'en retourna sans bruit, amenant avec lui au lac Champlain tout ce que contenait le fort, ainsi que la goëlette, remettant à plus tard le soin de surprendre les habitants de Montréal. C'est alors que le général Guy Carleton, le gouverneur, songea sérieusement à rétablir Saint-Jean et envoya immédiatement de Québec les troupes qui y étaient, ainsi que celles de Trois-Rivières, sous le commandement du major Preston, aussi une quantité considérable d'artillerie et de munitions, des charpentiers et des constructeurs de navires pour rebâtir le fort et y construire des bateaux de guerre dont l'un appelé le " Royal Sauvage," armé de plusieurs canons, fut coulé par les batteries flottantes de Montgomery pendant le siège en face du fort.

(1) *Green Mountain* est la traduction anglaise de Montagne Verte, ou *Vermont*, dont le nom est resté à l'état qui nous avoisine.

A l'eau basse on aperçoit encore à l'angle sud du fort un squelette de navire à moitié enfoui dans le lit de la Rivière dont les courbures encore solides se dressent presque jusqu'à l'effleurement de l'eau et sont une cause de terreur pour les frêles embarcations de nos canotiers qui abondent aujourd'hui dans ces parages. Ne serait-ce par hasard la solide charpente du "Royal Sauvage" qui aurait dormi là pendant audelà d'un siècle ?

III

Le Congrès américain ayant confié l'invasion du Canada aux Généraux Schuyler et Montgomery, le rendez-vous avait lieu au fort de la "Pointe à la chevelure."

Chevalier de Lorimier, jeune canadien doué d'une grande bravoure et très aimé des Sauvages du Saut Saint-Louis, avait offert ses services au général Guy Carleton qui l'employait comme éclaireur pour connaître les mouvements de l'Armée Américaine du lac Champlain.

Au mois d'août DeLorimier avec trois indiens revenait en canot du lac lorsque le soir en passant près de l'embouchure de la rivière Lacolle il aperçoit au rivage une barque qui les salue par trois coups de feu, blessant deux de ses compagnons l'un au cou et l'autre à la cuisse. De Lorimier et l'autre sauvage répondent en tirant tous deux dans le feuillage dans la direction d'où sont venus les premiers coups, puis n'entendent plus rien. Le lendemain matin, en allant voir ce qui s'était passé,

ils trouvèrent un officier américain étendu mort sur un lit de feuillage et frappé au front d'une balle : c'était le capitaine Baker. Ce fut le premier coup de feu tiré entre le Canada et les Etats-Unis, au commencement de la guerre de l'indépendance américaine.

Comme on le voit DeLorimier avait tiré juste : c'était généralement ainsi qu'il s'en acquittait. Vigoureux, fort, rempli de courage et de bravoure, il était bien fait pour en imposer aux sauvages, qui voyaient réalisé en lui l'idéal du chasseur et du coureur des bois.

Sa taille magnifique, son intelligence jointe à un peu de sang bleu dans les veines, faisaient de celui qui devait être le héros des Cèdres, un des Canadiens les plus distingués de l'époque. Habitant Lachine avec son frère Chamilly, après avoir fait ses premières armes pendant la guerre de la conquête, et y avoir gagné plusieurs grades, il était le soutien d'une vieille mère et d'une jeune sœur, lorsque l'odeur de la poudre lui fit tout abandonner pour voler le premier à la frontière.

Le 5 septembre, l'armée des généraux Schuyler et Montgomery composée de près de 2000 hommes débarquait à l'Ile aux Noix. Le 6, le lendemain, un détachement de 1400 hommes, le général Schuyler en tête, vint débarquer à l'embouchure de la petite rivière, connue à présent sous le nom de rivière "Bernier," à un mille plus haut que le fort. Pendant qu'ils opéraient leur débarquement et qu'ils étaient à faire des retranchements, DeLorimier fut envoyé en reconnaissance avec 90 sauvages à travers les broussailles. Il était accompagné de son frère et du capitaine Tice.

Arrivés à la petite rivière, apercevant les Américains de l'autre côté, ils se mirent à faire feu sur eux et en abattirent plusieurs, mais surtout des officiers ; les Américains effrayés par les coups d'un ennemi invisible se mirent à fuir dans la direction de leurs embarcations. Bientôt, cependant, ils revinrent sur leurs pas et se mirent à se retrancher dans le but de résister lorsque quelques sauvages, se jetant à la nage, traversèrent la petite rivière à leur poursuite, en poussant des cris de guerre. L'un d'eux entre autres, le grand chef "Sotsienouane," surnommé le "Grenadier," n'ayant d'autres armes qu'une espèce de lance et le couteau de chasse de DeLorimier, s'élance le premier et abat trois Américains avant de tomber lui-même blessé à mort. Les Américains saisis de frayeur à la vue de guerriers aussi redoutables, s'enfuirent à l'Ile-aux-Noix abandonnant leurs morts sur le terrain. Quatre-vingt-dix sauvages commandés par DeLorimier venaient de mettre en fuite une armée disciplinée de 1400 américains. Des "Te Deum" furent chantés par toute la province en reconnaissance de ce glorieux succès.

Voilà un de ces faits d'armes qu'on ne devrait pas oublier ; le lieu de ce combat devrait être signalé par l'érection d'un monument sur lequel seraient inscrits pour être transmis aux générations futures les noms des héros. Malgré le respect dû à la mémoire de monsieur Bernier, dont le nom à été donné à ce cours d'eau, et malgré les titres qu'il puisse avoir à l'immortalité, ne voudrait-il pas mieux que cette glorieuse petite rivière, dont les eaux ont été rougies un jour par le sang de ces braves guerriers, dont les rivages ont été témoins d'une

des plus belles pages de notre histoire, rappelât par son nom l'un des héros de cette journée ? La rivière " Au Chevalier " serait un nom bien approprié sans doute pour rappeler le nom du commandant de cette petite expédition, Chevalier DeLorimier, mais ne serait-il pas encore plus juste de l'appeler la rivière au " Grenadier " en mémoire du grand chef de Caughnawaga qui avec un simple couteau de chasse, au milieu d'une armée de 1400 hommes, avait eu le temps de tuer trois ennemis armés de pied en cap et de s'attaquer au quatrième, avant de mourir.

Dans tous les cas son ancienne appellation de "Montgomery Creek" ou ruisseau Montgomery, devrait au moins être maintenue plutôt que d'être remplacée par un nom déjà immortalisé par un rang que ces courageux pionniers, Bernier et ses descendants, ont défriché et dont ils ont fait un des plus riches plateaux des environs.

IV

Le général Schuyler dégouté d'une pareille aventure et prétextant la maladie, se retira à Ticondéroga, laissant le commandement de l'expédition au général Montgomery.

Ce dernier était un officier distingué, qui avait de plus l'avantage de connaître le pays. D'origine irlandaise il avait pris du service à quinze ans et à vingt-un ans il assistait à la mort de Wolfe sur les Plaines d'Abraham avec le grade de capitaine Il n'avait donc que trente-sept ans lors qu'il entreprit de nouveau la conquête du Canada et la prise de Québec. Il avait dans l'intervalle quitté l'armée anglaise pour s'établir aux Etats-Unis où il s'était marié avec une jeune fille de noble caractère et de bonne famille, la fille du juge Livingston de New-York ; et il s'était retiré sur une ferme sur les bords de l'Hudson. C'est là qu'à l'appel de sa nouvelle patrie d'adoption il avait dit adieu à sa jeune épouse en l'assurant qu'elle n'aurait jamais à rougir de son Montgomery. " *You will never have to blush of your Montgomery, Adieu* ". Et il tint sa parole.

L'intrépidité avec laquelle il s'élança le 31 décembre suivant sous les canons de la ville de Québec en est un témoignage éclatant. Il fut victime de sa trop grande bravoure, et fut moissonné le premier à la tête d'un corps d'élite. Sa pauvre veuve qui pendant quarante ans porta son deuil, n'eut pas lieu de rougir de lui. Elle ne quitta ce deuil sublime que la veille du jour où les restes de son bien-aimé *soldat*, comme elle se plaisait à l'appeller, passèrent de nouveau en triomphe devant cette même résidence sur les bords de l'Hudson. Rapportés de Québec où ils avaient été ensevelis après avoir été trouvés le jour de l'an au matin de l'année 1776 recouverts d'une épaisse couche de neige, ces restes glorieux furent portés en triomphe sur un bateau à vapeur nolisé par le Maire DeWitt Clinton en 1818, et déposés dans la façade de l'Eglise Saint Paul à New-York dans Broadway, où un monument exécuté à Paris avait été préparé pour les recevoir.

Aujourd'hui malgré la protection du péristyle de l'Eglise, les beaux marbres de ce monument artistique sont noirçis, cependant plus d'un passant dans cette rue d'affaires s'arrête pour l'admirer, et

Montgomery est un des personnages les mieux connus de l'histoire américaine.

Le 17 septembre après le départ du général Schuyler, Montgomery se rendit de nouveau à Saint-Jean en bateau et débarqua au même endroit où avait tenté de débarquer l'armée quinze jours avant, c'est-à-dire à la petite rivière Bernier, s'y retrancha avec le gros de son armée pendant qu'un détachement sous le commandement du major Brown, allait camper au nord du Fort à l'endroit alors connu sous le nom de Grosse-Pointe, à environ un mille plus bas que le fort. Des sentinelles ayant été postées le long de la lisière du Côteau des hêtres, et une batterie ayant été établie du côté Est de la rivière, le fort se trouvait complètement investi, sans que la garnison eût aucune chance de communication avec Montréal ou Chambly.

La garnison se composait d'une partie des "Royal Fusilliers" ou 7e régiment, ainsi que du 26e régiment, en tout 500 hommes sous le commandement du major Preston, de plus 120 volontaires canadiens de Montréal sous les ordres de M. DeLongueuil était accourus à leur secours.

Quinze années s'étaient écoulées depuis la conquête et pendant ces qninze années les emplois du gouvernement, de même que les charges militaires sans exception avaient passé aux mains de la bureaucratie anglaise. Ce fut pourtant alors, quand aucune considération personnelle aucun sentiment national ne pouvait les y pousser, qu'on vit cent-vingt Canadiens-français choisis parmi la noblesse, les hommes de profession et les négociants de Montréal, voler les premiers à la défense de leur nouveau gouvernement pendant que les colons anglais eux-mêmes du Canada, inclinaient en faveur de leurs frères rebelles des colonies de Boston et de New-York, qu'ils soutenaient de leurs sympathies et qu'ils aidèrent même directement en plusieurs occasions.

Au premier signal du danger les Canadiens-français de Montréal s'assemblent pour se consulter et écouter la lecture des invitations pressantes qui leur sont adressées par le gouvernement américain, par le congrès et le général Washington. Pendant que la population anglaise favorise les mouvements des insurgés, nos ancêtres d'origine française se rappellent qu'ils ont juré foi et loyauté à leur nouveau maître le Roi d'Angleterre, et faisant taire le sentiment de race en présence du devoir ils n'hésitent pas a offrir leurs services au général Guy Carleton alors gouverneur du Canada, qui les accepte comme volontaires.

Cette poignée de volontaires sans commissions et sans grades à la tête de laquelle était le Baron de Longueuil comprenait entre autres les De Bélestre, De Lotbinière, De Rouville, De Boucherville, St. Luc de Lacorne, Chevalier De la Bruère, De St. Ours, De Montigny, D'Eschambault, De la Madelaine, De Montesson, De Rigauville, De Salaberry, De Tonnancourt, De Florimont, Juchereau Duchesney, Perthuis, Hervieux, Gaucher, Giasson, Campion, Beaulieu, Des Aulniers, Lamarque, De Musseau, Foucher, Marquis, les deux De Lorimier, Monnin, De Lavaltrie, De Lamorandière, Beaulieu Des Ruisseaux, Tessier, Antoine Dupré, De Richerville, Leduc, Rainville, Chénier, De Bellefeuille, etc., etc. Comme on le voit nos ancêtres n'hési-

taient pas à payer de leur personne, fidèles, en cela, à leurs traditions d'héroïsme et de dévouement.

La forteresse de Saint-Jean, comme les Américains l'appelaient, était alors composée de deux forts l'un à côté de l'autre, entourés par des fossés qu'on y voit encore ; il y avait des canons et des munitions, mais pas assez de vivres, pour soutenir un long siège.

Les Canadiens avaient tenté quelques sorties, mais sans résultat ; plusieurs d'entre eux avaient été tués, entre autres Des Aulniers et Perthuis. De la Bruère avait eu les deux bras cassés, et St. Luc de Lacorne mourut aussi pendant le siège des blessures qu'il reçut.

Ils firent, à la vérité, quelques prisonniers, entre autres le capitaine Moses Hazen, officier réformé, qui avait son habitation du côté d'Iberville et qui s'était joint à l'armée Américaine. Chevalier De Lorimier réussit deux fois à tromper les sentinelles et à sortir du fort pour aller donner des nouvelles au gouverneur, et faire en sorte qu'il allât secourir la garnison. Il semblait être assez facile de sortir du fort, mais il était impossible d'y entrer. La première fois, De Lorimier réussit à rentrer pendant la nuit, imitant les sauts et le braimant du chevreuil, tel qu'il le raconte lui-même, si bien que les sentinelles qui l'entendirent passer crurent que c'était un chevreuil. Il était toutefois si près d'eux, qu'il les entendit clairement en faire la remarque. La seconde fois, les américains avertis par les sauvages de ce qu'il avait fait, avaient bien juré de le prendre, et c'est à la vigueur de ses jambes et à la rapidité de sa course dans les bois, qu'il dut d'échapper aux différents pelotons qui étaient embusqués et qui le cernaient. En arrivant à Caughnawaga il échappa de la même manière aux soldats du major Brown, qui commandait alors à Laprairie, et qui avait envoyé une compagnie pour le faire prisonnier en cernant le village. Ayant saisi un canot, il traversa à Lachine à leur vue, et leur échappa encore une fois en évitant les balles qu'ils ne manquèrent pas de lui lancer en guise d'adieu.

V

Cependant les américains occupaient toutes les campagnes environnantes, sans compter les forts de Laprairie et de Longueuil. Le colonel Ethan Allen à la tête des *Green Mountain Boys*, s'était joint dès le début à l'armée de Montgomery, mais impatienté de la longueur du siège de St-Jean, il s'était vite répandu dans les campagnes et à l'aide de certains anglais tels que Hazen, d'Iberville, et les Livingston, de Chambly, il avait réussi à capter la confiance d'un certain nombre de canadiens-français, et avait établi un petit camp à la Pointe Olivier, en face de Chambly. Un dimanche, le 24 septembre, il traversa de Boucherville à la Longue-Pointe et il se préparait à faire une descente sur Montréal, lorsqu'il fut surpris et fait prisonnier au ruisseau Mijon, aujourd'hui Maisonneuve.

Le 18 octobre, le major Stopford, qui commandait à Chambly, ouvrit ses portes, sans même tirer un seul coup de canon, au major Brown qui le fit prisonner avec sa garnison. Cette garnison n'était composée que d'une centaine d'hommes, mais ce qui était considérable, c'était la quantité

d'armements, de munitions et provisions de toutes sortes qui y étaient tenus en réserve, sans compter les drapeaux des deux régiments qui soutenaient si vaillamment le siège de Saint-Jean. La garnison fut expédiée prisonnière à Boston, les drapeaux furent envoyés au Congrès, les femmes et les enfants, au nombre de 70, furent mis en liberté, et les armes et munitions furent transportés au camp de Saint-Jean où la longueur du siège et du bombardement avait épuisé les munitions que Montgomery avait à sa disposition.

Cependant le général Guy Carleton, malgré les sollicitations pressantes des habitants de Montréal où il était stationné, ainsi que celles des habitants des campagnes qui étaient venus se ranger sous les armes, n'avait pas encore trouvé moyen d'opérer une sortie dans le but de secourir Saint-Jean. Chénier et Leduc avaient réussi à s'échapper du fort pour venir donner des nouvelles au Gouverneur, puis Richerville et un autre Leduc avaient apporté des lettres du major Preston, lorsque le 27 octobre, le gouverneur se décida à faire un effort pour traverser à Longueuil de l'Ile Ste Hélène où il était retranché. Mais il fut repoussé sans même provoquer un engagement sérieux. Les deux De Lorimier, à la tête des sauvages, et accompagnés des volontaires canadiens, étaient encore là les premiers à marcher en avant, mais ils durent bientôt se replier sur l'Ile Ste-Hélène, faute d'être soutenus par les soldats de la garnison qui devaient les suivre.

Découragée et manquant de vivres, accablée par le nombre et ayant à subir un feu qui redoublait d'ardeur depuis que l'ennemi s'était emparé des munitions du fort de Chambly, la vaillante garnison de Saint-Jean se décida à accepter les termes de capitulation offerts par Montgomery, et rendit les armes le 3 novembre, à 10 heures du matin ; les officiers reçurent le privilège réservé aux braves de garder leurs épées, mais tous sans exception furent immédiatement expédiés à Boston comme prisonniers de guerre.

Durant ce siège les volontaires canadiens-français s'étaient couverts de gloire et leur belle conduite n'a pas été suffisamment appréciée par nos historiens.

Ils furent les premiers rendus au feu, et de fait les seuls qui se soient fait tuer sous les murs de Saint-Jean, en faisant des sorties contre l'ennemi.

Cet acte de dévouement à contribué beaucoup plus qu'on est ordinairement porté à le croire à la conservation du Canada à l'Angleterre.

Sans eux qui nous dit que Saint-Jean, n'aurait pas capitulé comme l'ont fait Chambly et Montréal, c'est-à-dire sans se défendre ; si Montgomery au lieu de passer deux mois dans des marais autour de Saint-Jean, se fut de suite et au commencement de la saison rendu sous les murs de Québec, après s'être rendu maître du reste du pays, le sort de la Colonie aurait pu être bien différent de ce qu'il a été.

On a souvent accusé d'anglomanie ceux qui depuis ont suivi la même ligne de conduite en arborant le drapeau anglais, il serait peut-être plus logique de commencer par accuser ceux qui à Saint Jean, aux Cèdres et à Châteauguay nous ont tracé avec leur sabre le chemin du devoir.

Le siège avait duré 45 jours ; et pour se faire une idée de la vigueur du bombardement, il suffira de dire que le 1er novembre, le général Wooster, que le Congrès avait envoyé au secours de Montgomery ayant établi pendant la nuit une batterie de 4 canons et 6 mortiers sur une redoute construite à 250 verges au nord ouest des forts, sur un terrain élevé, il fut tiré par les baston nais, pendant cette journée, 840 coups de canon sans compter 120 bombes. Il n'y a donc rien d'étonnant si on trouve encore aujourd'hui des projectiles un peu partout. Le colonel D'Orsonnens en faisant bêcher un jardin dans l'enceinte du fort, en a trouvé plusieurs et les vieux habitants de Saint-Jean se rappellent qu'il en fut trouvé sur les fermes environnantes.

Ceux que j'ai trouvés étaient à une distance d'environ 300 à 400 verges des forts. Il n'est donc pas probable qu'ils aient été lancés par l'ennemi et se soient écartés ou aient dépassé le but à ce point. L'examen des armes trouvées dans le fort de Saint-Jean, après la capitulation, établirait bien la possibilité de la théorie qu'ils ont été lancés du fort. En effet on y trouve 20 pièces d'artilleries en cuivre dont 2 canons de 24, un de 12, 4 de 6, 2 de 4, 8 de 3 et 2 Howitzers de 8 pouces. Puis 6 canons de fer de 9, 1 de 8, 11 de 6, 1 de 5, 1 de 4, et 2 de 3, sans compter 3 mortiers de 5½ et 4 de 4 2/5.

A moins toutefois que ces projectiles n'aient été lancées par les cannonnières des Bastonnais qui ancrées dans la rivière à quelque distance du fort formaient la batterie flottante du Sud.

VI

A cette époque les habitations devaient être assez rares dans les environs du fort. De fait, dans un pays continuellement en guerre comme celui-ci, les environs d'un fort ne devaient pas offrir beaucoup de sécurité aux premiers colons. Cependant il y en avait un certain nombre sur la côte de chaque côté, mais les mémoires du temps donnent bien peu de renseignements à ce sujet. On voit cependant qu'il y avait des maisons entre St-Jean et l'Ile aux Noix. C'est en voulant défendre une de ces maisons à la Grande pointe, à six milles de Saint-Jean, aujourd'hui la Pointe à la Mule,(1) que Perthuis fut tué et que De Labruère fut blessé. De plus, on voit que le capitaine Hazen demeurait du coté d'Iberville et qu'il avait des fermes sur le chemin de Saint-Jean à Chambly, près de la Savane ; car un soir que De Lorimier s'était échappé du fort, ayant charge de conduire à Montréal ce capitaine Hazen, qui avait été fait prisonnier dans le camp ennemi, ils s'égarèrent dans le bois et le matin, se trouvant à la Savane, aujourd'hui Saint-Luc, le capitaine Hazen indiqua à De Lorimier la maison d'un de ses fermiers située près de la rivière, où il alla chercher de la nourriture.

C'est ce même capitaine Hazen qui fut gouverneur de Montréal pendant une partie du siège de Québec par Montgomery. D'où il faut conclure qu'il s'était échappé des mains de ceux qui l'avaient tenu prisonnier.

(1) On appelait aussi cet endroit "*le détroit*" à cause sans doute du rétrécissement de la rivière.

Ce capitaine Hazen n'avait-il pas sa résidence à l'endroit ou demeure les McGinnis aujourd'hui, ou les Whitfield, dans l'ancienne propriété du général Christie. On pourrait se le demander, puisque la petite rivière qui divise ces propriétés et le pont qui les unit portent encore le nom de "pont et ruisseau Hazen." Cependant c'est assez peu probable, car plus tard un tanneur du nom de Hazen avait son établissement sur ce ruisseau, la tannerie Hazen, et on a dû l'appeler d'après le nom de celui qui en rougissait les eaux avec ses cuirs, plutôt que d'après le capitaine et gouverneur du même nom.

On voit aussi dans une réclamation faite au gouvernement après le siège, que trois granges appartenant à la famille Babuty,(1) situées sur la terre avoisinant le fort du côté nord, furent détruites pendant le siège pour empêcher l'ennemi de s'y embusquer. La maison de pierre qui depuis a servi de poudrière était la résidence de cette famille Babuty. Il en est fait mention dans un conseil de guerre tenu par Montgomery, qui voulait établir une batterie à 400 verges du fort du sud, mais du côté nord et vis-à-vis cette maison de pierre. On voit d'ailleurs, par un plan qui accompagne cette réclamation de la famille Babuty, que le magasin aux poudres était dans un autre endroit. Il est dit de plus dans cette réclamation que la maison Babuty était située à 60 verges du fort, et que cette ferme de six arpents de largeur sur la rivière par 30 arpents de profondeur, était bornée au sud par le fossé du fort auquel elle touchait. Il n'y a donc aucune possibilité de se méprendre au sujet de cette ferme et de la maison qui y était construite. Le fossé qui entoure cette maison connue aujourd'hui sous le nom de poudrière, de même que la palissade, n'existait pas alors ; la propriété du terrain sur laquelle la maison de pierre était bâtie n'appartenait même pas encore au gouvernement, et ce n'est que plus tard qu'il a dû en faire l'acquisition.

D'après les correspondances des officiers américains, la forteresse de Saint-Jean, comme ils l'appelaient, leur semblait composée de deux forts, entourés d'une palissade de pieux, et d'un fossé rempli d'eau que l'on franchissait par le moyen de ponts-levis, comme on peut le voir encore aujourd'hui à l'Ile-aux-Noix.

Le fort du sud était à l'endroit où est maintenant l'école militaire, pendant que l'autre, celui du nord, se trouvait dans ces remparts maintenant déserts qui sont du coté nord-ouest de la voie du chemin de fer qui conduit à Rouses-Point ; il communiquait avec l'autre fort par une tranchée encore visible.

Nulle part il n'est question ni d'église, ni de village, ni de paroisse de Saint-Jean, quoiqu'il soit fait mention souvent des paroisses de Chambly, et je suis porté à croire qu'alors il n'existait pas même de village.

Toutefois c'est peu de temps après qu'il s'établit un petit groupe de maisons sur l'emplacement actuel de la rue Richelieu, lequel était connu sous le nom de "La Rocquerie" en 1812. Il y avait

(1) *Babuty* ou *Baberty*, la copie faite par M. l'abbé Verreau du document original se lit Babuty, pendant que les titres locaux et postérieurs écrivent Baberty. J'ai essayé mais inutilement de retrouver l'original de cette réclamation dans les archives à Ottawa ; il parait avoir disparu.

bien quelques défrichements autour du fort, ainsi qu'au Côteau des hêtres, aujourd'hui Saint-Luc, mais à part cela la forêt s'étendait jusqu'à Laprairie presque sans interruption.

Comme nous l'avons vu, l'armée de Montgomory s'était divisée en deux camps pour investir le fort; le corps principal était resté campé à la petite rivière Bernier où il s'était retranché. Pour éviter un coup de main il était resté de l'autre côté de ce cours d'eau, qui lui servait de fossé naturel devant ses retranchements qui devaient être en bois. Une palissade de troncs d'arbres renversés, sans aucun terrassement important, composait probablement tout le retranchement, vu qu'il n'en reste à peu près aucun vestige aujourd'hui, ni sur la terre appartenant à M. Pinsonnault, ni sur celle de M. Bourgeois, ni sur aucune autre dans les environs.

L'excavation de forme carrée qu'on voit près de la rivière sur la terre de M. Towner n'est, parait-il, que l'emplacement d'une ancienne briqueterie, et quant au terrassement qui longe la petite rivière de ce côté-ci, près du chemin de voiture actuel, et qui ressemble à un ouvrage militaire, les cultivateurs des environs disent qu'il a été fait dernièrement pour empêcher le débordement des eaux.

Cette partie de la ferme Pinsonnault qui fut défrichée par M. L'Ecuyer, père, et sur laquelle eut lieu la première bataille entre les canadiens et les Bastonnais, dans laquelle De Lorimier avec ses compagnons mit en fuite 1400 ennemis disciplinés, avec deux généraux à leur tête, devrait être pour nous, citoyens de Saint-Jean, l'objet d'une attention spéciale. Il existe dans ce même endroit, une source d'eau minérale, hautement recommandée par la faculté médicale. Cette source a été d'abord découverte par les chevreuils de la forêt, qui y avaient tracé depuis une date très-ancienne un sentier profond, par l'habitude qu'ils avaient de venir se désaltérer à son eau fraîche et légèrement salée.

Ce serait un joli site pour établir un kiosque ; une compagnie pourrait sans doute en obtenir à bon marché le privilège sous forme de bail, du propriétaire actuel ; et ce serait une attraction considérable ajoutée à la localité, en même temps qu'une excellente occasion de marquer l'endroit où est tombé le "Grenadier".

VII

Le deuxième camp était à la "Grosse Pointe".

Cette riante pointe située à un mille plus bas que le fort, d'où la vue se prolonge tranquillement et sans interruption sur le cours de la rivière, dans la direction de l'Ile Sainte-Thérèse, et égayée aujoud'hui par la jolie villa de notre ami le juge Chagnon, a été occupée pendant près de deux mois par les américains. Le pont du ruisseau qui débouche au fonds de l'anse avait été détruit, pour interrompre les communications en voitures entre Saint-Jean et Chambly ou Laprairie, et aussi pour prévenir une surprise de ce côté.

A cette époque, le chemin de Laprairie venait rejoindre celui de Chambly précisément à cet endroit ; depuis que les terres ont été concédées, la partie du vieux chemin entre la rivière et le

Côteau des hêtres a été abolie et remplacée par le chemin actuel.

Le temps était pluvieux, le terrain de cette pointe est glaiseux, de sorte que les correspondances de l'époque sont remplies de malédictions contre l'état d'insalubrité du camp de Saint-Jean. Malgré la boue,malgré la maladie,on s'amusait cependant beaucoup plus dans ce camp que dans celui du général. On avait pris un convoi de rhum et d'autres provisions venant de Chambly, et destiné au fort, de façon qu'à défaut de mieux, on y passait le temps à rire et à chanter, en attendant le jour de la victoire qui se faisait attendre. Si les mânes des soldats qui sont tombés victimes de leur soif d'indépendance, et dont les restes reposent en paix dans les environs, se réveillaient maintenant, et s'il leur prenait fantaisie de visiter l'emplacement de leur camp d'autrefois, ils pourraient constater que la gaiété n'est pas encore tout-à-fait disparue, et qu'on y entend encore parfois des rires et des chants.

Lorsqu'on dépasse cette pointe et que la vue se détourne du calme paysage, formé par la surface brillante du cours de la rivière, sur laquelles les hirondelles voltigent incessamment pendant l'été, n'avez-vous jamais remarqué que le rideau formé par l'ombre des vieux saules et des pins qui encadrent le fond de cette baie a comme une teinte de tristesse.

On se demande pourquoi cet endroit qui est évidemment le plus joli et le plus pittoresque des environs n'est pas plus habité.

Il y a là des coins superbes pour construire de jolies habitations, et en perçant une rue qui ne serait que le prolongement de celles de la ville, on en serait à deux pas.

Il faut qu'un respect involontaire ait fait protéger ces terrains contre les excavations modernes, respect peut-être dû à la crainte de troubler les ossements qui y dorment. Car il est mort un bon nombre de soldats dans ce camp du major Brown, plus tard du général Wooster, et je soupçonne fortement les vieux saules de les abriter sous leurs ombres. Dans tous les cas,le cimetière du camp devait se trouver dans les environs, mais aucun signe apparent ne permet aujourd'hui d'en découvrir la position exacte.

Ceux de la garnison du fort, qui sont tombés pendant le siège, ont dû être enterrés à l'intérieur des murs. Toutefois il n'est pas impossible que le cimetière militaire situé à l'extérieur et au sud des casernes ne date de cette époque ; il contiendrait alors les restes de nos braves, mais rien ne l'indique. Je ne vois aucune mention dans les mémoires du temps du lieu où les morts ont été déposés.

A part ce petit cimetière militaire, déjà aussi bien abandonné, tout le reste a été nivelé. La fameuse batterie qui avait été placée, par le général Wooster, au nord-ouest et à une distance de 250 verges des forts, et sur un terrains élevé qui les dominait, se trouvait sur les emplacements aujourd'hui occupés par les résidences de M. Walmsley, de M. Coote, de M. Wilkinson et de Mme W. McDonald.

Il y avait là autrefois un côteau de sable qui a depuis été enlevé. Le terrassement de cette batterie a aussi disparu probablement lors des travaux

de nivellement des chemins de fer qui y ont été construits.

L'emplacement de la batterie du côté Est de la rivière est difficile à retracer, malgré qu'à l'eau basse il soit encore possible d'en reconnaître le site. A cette époque la rivière était un peu moins large qu'elle ne l'est aujourd'hui; Franquet avait estimé sa largeur à 120 toises en face du fort en 1752. Cette batterie avait été construite et masquée par un terrassement de forme ordinaire. En 1812, un *block house* ou des remparts en bois y furent construits qui ne durèrent pas longtemps; mais on pouvait encore en voir l'emplacement parce que la crue des eaux de la rivière, en élargissant son lit, isola cette élévation et en fit une petite île qui fut connue longtemps sous le nom de *blagousse*, [corruption de *block house*], par la jeunesse de l'endroit qui allait s'y baigner et même y faire des pique-niques en été. L'Honorable Félix Marchand se rappelle très-bien avoir été se baigner à la *blagousse* lorsqu'il était jeune, Madame Walmsley se rappelle aussi avoir pris plaisir à aller y faire la pêche ; mais petit à petit l'eau fit son ouvrage, chassa les baigneurs et les pêcheurs, et réduisit la petite île à l'état de batture maintenant à peine perceptible à l'eau basse.

Il existe dans Saint-Jean, un souvenir particulier de Montgomory. Une tabatière qui lui a appartenu se trouve en la possession de son homonyme, notre concitoyen M. Montgomerie. Après la mort du général cet objet fut donné par son père à l'ancêtre de M. Montgomerie; ces deux familles quoique n'étant pas alliées, étaient en termes d'intimité. Une inscription rappelle la provenance de ce précieux talisman, dont l'influence a pu déterminer son propriétaire actuel, après avoir un peu parcouru le monde, à venir se fixer dans notre ville. Les deux familles habitaient alors l'Angleterre. On a vu comment le jeune général s'était décidé à reprendre en Amérique sa carrière militaire ; c'est ici, au siège du fort de Saint-Jean, qu'il l'inaugura en prenant le commandement en chef de l'expédition de 1775, au milieu d'embarras et de découragements sans nombre, dus surtout à l'indiscipline des officiers et des recrues qu'on avait mis sous ses ordres.

L'épée de Montgomery, précieusement conservée à Québec, a fait le sujet d'une étude intéressante, due à la plume de M, Le Moine.

VIII

Les premiers habitants de Saint Jean, ceux qui formèrent le premier groupe, furent des anglais, des militaires qui reçurent des concessions de terre, ou qui après avoir été en garnison dans le fort, s'établirent dans les environs.

Presque toutes ces familles sont disparues aujourd'hui sauf les familles Walmsley, Pierce et Motte. Les familles McDonald, White, Charlton, Levicount, Coote, Futvoye et autres sont venues plus tard et alors que les canadiens-français avaient commencé à s'y établir aussi. La famille McCumming qui avait donné son nom à la rue qui porte aujourd'hui le nom de rue Champlain, est disparue de même que les autres contemporains de cette époque.

Les plus anciennes familles canadiennes sont les familles Marchand, Fré-

chette, Charland, Bourgeois et Dubois. C'est M. Gabriel Marchand, le père de l'Honorable Félix Marchand, le député actuel du comté de Saint-Jean, et orateur de la Chambre d'Assemblée de Québec, qui fonda le premier établissement important de commerce de Saint-Jean, à l'endroit où est actuellement l'imprimerie du *News*, en 1802. M. Marchand venant de Québec, allié par mariage à la famille McNider, riches marchands de bois du même lieu, fit en compte avec ces derniers des chantiers considérables sur le lac Champlain, et parmi ses intrépides capitaines était le père Charland, le grand père du juge. Son frère et son associé M. François Marchand était le grand père de M. Henri Marchand le protonotaire actuel. Un troisième frère M. Louis Marchand fut la souche de la famille connue sous ce nom. M. Gabriel Marchand vécut longtemps dans l'estime, le respect et la confiance de ses concitoyens, il fut lieutenant-colonel du régiment de Kent, et fit sa marque par son intégrité et son intelligence. De la même époque datent Messieurs Edouard et Ambroise Bourgeois ; ce dernier était le père de madame Jobson, de madame Paradis et de madame W. Marchand.

Messieurs François Langelier et Henri Larocque, peuvent être comptés aussi parmi les pionniers du commerce de Saint-Jean, et quoique venus plus tard ils surent par leur activité et leur esprit d'entreprise donner de l'essor à cette ville naissante dont ils furent élus maires chacun pendant plusieurs années.

C'est en 1818 qu'à été bâtie la première église anglaise, et ce n'est qu'en 1828 que l'église catholique a été construite.

A propos d'anciennes familles, on lit dans les mémoires de l'époque, un épisode singulier ou plutôt une légende romanesque dont le lieutenant Jones, de l'armée du général Burgoyne, fut le héros.

En 1777, deux ans après le siège de Saint-Jean, le brillant général Burgoyne, qui dirigeait la campagne du lac Champlain, avançait sur Ticonderoga, dont la garnison avait fui à son approche et dont les habitants s'étaient aussi retirés dans les fermes avoisinantes. Parmi eux se trouvait la famille McCrea, dont une fille, la belle Jenny était fiancée au jeune lieutenant Jones. Loin de craindre, Jenny se réjouissait plutôt à l'approche de l'armée ennemie, dans l'espoir de revoir son fiancé, tandis que ce dernier était plein de tristesse et d'angoise en songeant à celle que la fortune de la guerre avait rangée au nombre de ses ennemis.

Des indiens, envoyés en éclaireurs, rencontrent deux femmes sur leur passage. Avec leur cruauté ordinaire ils n'hésitent pas à les massacrer et à les scalper. Jones, inquiet et frappé d'un sinistre pressentiment, s'avance à leur rencontre et aperçoit les longs cheveux blonds de sa fiancée suspendus à la ceinture de l'un de ces barbares. Devinant l'effrayante vérité il s'élance sur le sauvage qu'il étend à ses pieds, puis il s'enfuit avec le lugubre trophée, seul souvenir qui lui reste de sa belle Jenny, de tout ce qu'il avait de cher au monde.

La mort dans l'âme, et ne pouvant obtenir son congé, le malheureux Jones déserta l'armée et vint se cacher dans une maison sur les bords de la rivière Richelieu, où il voua le reste de sa vie au

culte des tresses blondes de son infortunée fiancée. Chaque année, l'anniversaire du scalpe, était pour lui le renouvellement d'un deuil profond qui durait quinze jours, pendant lesquels il s'enfermait sans pouvoir souffrir la présence d'aucun parent ni ami. A sa mort qui fut prématurée, la chevelure de l'infortunée Jenny McCrea fut couchée avec lui dans sa tombe.

Ce fidèle lieutenant n'appartiendrait-il pas à quelque famille de ce nom des environs ; sinon à la famille Jones qui possède le pont de voitures qui relie Iberville à Saint-Jean, du moins à cette autre famille Jones de Sabrevois ?

On ne se douterait guère aujourd'hui, en parcourant les jolies villes du Ver mont, et en voyant ces gaies américaines laisser nonchalemment flotter leurs cheveux, qu'il y a à peine un siècle, plus d'une de leurs ancêtres a été scalpée pour sa belle chevelure, pendant que d'autres étaient enlevées prisonnières pour être vendues comme des esclaves.

Les expéditions dirigées sur les villages de chaque côté de la frontière, il ne faut pas se le dissimuler, étaient signalées par des atrocités de toute espèce ; les indiens qui les escortaient se montraient invariablement d'une cruauté révoltante.

On rapporte qu'en 1677, deux femmes de bonne famille, du village de Hartfield, madame Wait et madame Jennings, furent enlevées par des indiens qui vinrent les troquer à Chambly pour du rhum ; ce ne fut que l'hiver suivant que leurs maris finirent par les retrouver, et parvinrent à les racheter pour une rançon de £200.

Ces faits sont bien de nature à démontrer le changement étonnant qui s'est opéré depuis cette époque dans la partie du pays qui nous occupe.

La ville de Saint-Jean maintenant déjà considérable a surgi depuis à peine au-delà de 50 ans, et malgré le ralentissement de sa marche pendant les 10 dernières années, ralentissement dû surtout au choc terrible causé par l'incendie de 1876, rien ne peut faire présager que le développement des prochaines 50 années ne pourra pas se comparer favorablement avec la première moitié du siècle. Cette ville occupe toujours sa position avantageuse ; maintenant qu'elle a cessé d'être un point avancé de stratégie militaire, elle n'a pas pour cela cessé d'occuper une position qui lui permet d'être l'avant-garde du commerce avec nos voisins. Une charmante école militaire a remplacé la forteresse, des plate-bandes fleuries ont remplacé les batteries masquées ; et grâce à la galante surveillance des braves officiers qui y commandent, on peut habiter en dehors des murs sans crainte d'être scalpé, et même forcer la consigne, et pénétrer à l'intérieur sans crainte d'être fait prisonnier. L'hospitalité proverbiale du commandant et de madame D'Orsonnens, et l'amabilité de messieurs les officiers, font oublier que ce sont des quartiers militaires ; une musique charmante les jeudis soir d'été, y fait ressembler le Richelieu au grand canal de Venise, par les embarcations de tous genres qu'elle attire, lesquelles s'avancent en silence, en glissant sur l'eau, pour écouter la magnifique fanfare. En un mot ; en comparant ce qui se passait à Saint-Jean il y a cent ans avec ce qui se passe aujour-

d'hui, on peut se faire une idée de ce que deviendra Saint-Jean dans un autre siècle. L'administration civique actuelle sous la présidence du maire McDonald semble prendre énergiquement l'initiative des améliorations à faire, en prévision de l'avenir qui est réservé à leur ville. Si les citoyens veulent bien y joindre leur concours, et prendre avantage des circonstances, il n'y a aucun doute que Saint-Jean peut devenir une ville considérable, et un centre d'attraction qui pourra rivaliser avec les autres jolies villes américaines qui entourent le Lac Champlain.

LUCIEN HUOT.

Saint-Jean, août 1888.

Depuis que j'ai écrit les lignes précédentes, j'ai découvert que j'avais commis une erreur importante et qu'il est essentiel de rectifier.

Contrairement à ce que dit l'historien Garneau, le premier fort de St-Jean n'a pas été construit en 1665, mais plutôt en 1748, et d'après les ordres de monsieur De La Galissonnière alors gouverneur du Canada, par le sieur De Léry, junior, ingénieur des travaux. C'est le fort de Sainte-Thérèse qui a été construit en 1665 en même temps que ceux de Chambly et de Sorel. Ce fort Sainte-Thérèse se trouvait à la tête des rapides Sainte-Thérèse, près de l'île de ce nom, à environ une lieue plus bas que Saint-Jean et à trois lieues plus haut que Chambly. Ce fort fut démoli en 1747, et ses débris servirent à construire celui de Saint-Jean qui fut placé à la tête des rapides de Saint-Jean.

La route entre Laprairie et Saint-Jean fut alors construite, et de cette façon on abrégea considérablement la distance entre Montréal et le lac Champlain, et on évita les portages des rapides de Chambly, de Sainte-Thérèse et de Saint-Jean.

Je dois ce nouveau détail à l'obligeance de M. l'abbé Verreau, qui a bien voulu m'aider à faire cette recherche, en feuilletant dans sa riche bibliothèque les "Documents Historiques de l'Etat de New-York," publiés par E. B. O'Callagan à Albany en 1858. On y trouve le rapport de monsieur De La Galissonnière et de l'intendant Bigot au sujet de cette construction. Il y est constaté que le fort a couté environ cinquante mille livres, quoique chaque voyage de terre ne coutât que deux sous.

C'est au mois d'août 1752 que l'ingénieur du gouvernement français, appelé Franquet, visita ce fort alors sous le commandement de M. d'Artigny.

Ceux qui s'intéressent à l'histoire de notre pays savent de quel avantage peut être l'amitié de M. l'abbé Verreau. C'est d'ailleurs à son ouvrage "Invasion du Canada", que je dois les détails de cette narration du Siège du fort de Saint-Jean.

Avec sa permission j'ai transcrit de cet ouvrage le journal tenu par Foucher l'un des défenseurs du fort.

Ce journal intercalé dans le manuscrit Sanguinet, sans indication de nom d'auteur, semble laisser planer des doutes sur son origine.

Toutefois il paraît bien établi que le notaire Foucher de Montréal, qui formait partie du corps de volontaires canadiens dans le fort de Saint-Jean pendant le siège, a tenu un journal des principaux événements de ce siège ; certains historiens y réfèrent. Or com-

me il n'existe pas d'autre journal que celui-ci qui puisse lui être attribué, je crois qu'on peut sans crainte lui en octroyer la paternité.

M. Bellemare, qui a été l'ami et le confident de M. Jacques Viger, auquel nous devons la conservation des manuscrits de cette époque, semble disposé à accepter cette théorie, et M. l'abbé Verreau lui-même n'hésite pas à en admettre la possibilité. Mon ami Joseph Desrosiers, qui a un esprit chercheur, n'a pas pu en cela me corriger.

Je dois aussi à l'honorable M. Marchand et à M. Walmsley, de Saint-Jean, beaucoup de détails d'autrefois qui m'ont aidé considérablement à débrouiller la situation des lieux et la localisation de l'armée, lesquelles nous sont transmises par les écrivains de l'époque d'une manière souvent ambigüe et même contradictoire. Monsieur Marchand à déjà publié dans les colonnes du Franco-Canadien, une relation abrégée du siège du fort qui est très-intéressante.

Je dois avouer aussi que certains vieux papiers de famille, datant de l'époque de ce siège, ont contribué à exciter ma curiosité, et à augmenter mon plaisir à retracer ces évènements. J'ai en ma possession des lettres addressées en 1776 par des officiers de l'armée de Montgomery au colonel Dumont de Québec, l'arrière grand père de mon père.

Lorsque le général Guy Carleton, le gouverneur, songea à rétablir le fort de Saint-Jean, il songea en même temps à rétablir les anciennes milices, et commença par nommer deux colonels, dont l'un pour pour le district de Québec, le colonel Dumont, et l'autre pour le district de Montréal, le colonel De Rouville. Ni l'un ni l'autre n'acceptèrent le commandement, et les milices ne furent pas réorganisées alors.

Nos ancêtres, quoique disposés individuellement à payer de leurs personnes au service du Roi d'Angleterre, refusèrent cependant de compromettre leur nationalité dans un conflit qui leur était étranger.

Ce colonel J.-Bte Dumont, qui était un riche négociant de Québec, avait sa résidence sur les plaines d'Abraham à l'endroit où était campée l'armée de Montgomery, pendant le siège de Québec ; cette résidence fut occupée par les américains comme hôpital, et fut détruite et incendiée après le siège par l'armée anglaise.

Le vieux Colonel lui-même rendu suspect à l'autorité par son refus d'accepter un grade dans l'armée anglaise, fut jeté en prison et mourut peu après du chagrin causé par un traitement aussi injuste, et sa famille quitta le district de Québec.

Ceci appert entr'autres par une lettre du colonel Van Ness, de l'armée du général Wooster, adressée au colonel Dumont en juin 1776 et datée de Janicamee ; une lettre de l'honorable James Livingston en date du 6 janvier 1797, une autre de l'honorable E. Gerry, ancien membre du congrès, daté de Cambridge le 13 avril 1807.

C'est le petit fils de ce colonel Dumont le lieutenant-colonel A. Montaigu Dumont qui servait à Châteauguay sous De Salaberry comme capitaine dans le 2e régiment de Verchères, dont il fut plus tard le lieutenant-colonel. Cette fois encore le devoir l'emporta sans doute sur le sentiment. Il mourut sans

laisser d'autres héritiers que les enfants de sa sœur qui avait épousé mon grand père à Chambly.

L. H.

JOURNAL DE FOUCHER.

Siège fait par les Bastonnois des Retranchements à St-Jean en 1775.

18 Septembre. Comme les Bastonnois arrivèrent à St-Jean au nombre d'environ mille hommes, dans deux barques et des berges, le major Preston, qui commandait ce poste, envoya le dix-huit de septembre, environ trente hommes de troupes canadiens pour chercher les bêtes à cornes qui étoient dans les bois près de St-Jean. Un instant après il fut averti par un canadien qu'il y avoit deux ou trois cents Bastonnois au delà d'un pont à un demy lieue de St-Jean qui se retranchoient, lesquels avioent pris quatre charettes chargées de provisions pour St-Jean et les bêtes à cornes qu'il envoyoit chercher, et que le pont étoit déjà démanche, conséquemment la communication de St-Jean à la Prairie de la Magdelaine coupée par l'ennemi. A l'instant le major Preston fit sortir des retranchements cent soldats sous le commandement du capitaine Strong avec cent volontaires canadiens et une pièce de canon pour donner la chasse à l'ennemi. Ce détachement se rendit à l'endroit où étoient les Bastonnois. Le feu fut vif de part et d'autre et dura environ une demy heure. L'ennemi quitta le champ de bataille et fut poursuivi pendant quelque temps. Les Srs Moïse Hazen et Toker et le domestique du Sr Hazen, qui étoient avec les Bastonnois, furent faits prisonniers et amenés aux retranchements. Le Sr Beaubien Désauniers, volontaire canadien, fut tué et un soldat du 26e régiment et un autre soldat dangereusement blessé Pendant cette action, l'artillerie des retranchements ainsy que de la barque ne cessa point de jouer sur l'ennemi pendant trois heures, lesquels répondirent de la leur avec la même chaleur

19 Sept.—Le 19, le Sr Monin, avec deux volontaires canadiens furent envoyés à la découverte au sud de la rivière St-Jean, où ils ne rencontrèrent rien.

20 Sept.—Le 20 dans la nuit, il passa à la dérive, au sud de la rivière, deux bateaux des Bastonnois. Il fut tiré dessus un coup de canon et quelques décharges de mousqueterie. On envoya quelques hommes pour les arrêter. Il fut trouvé dedans cinq quarts de lard, un quart de farine, un quart de biscuits et un Bastonnois qui était endormi et qui ne se réveilla qu'au bruit du feu de la mousqueterie. Cet homme rapporta que dans l'affaire du dix-huit, arrivée au pont, il leur avoit été tué sept hommes et sept autres blessés, qu'ils étoient sept cents Bastonnois qui formoient le camp, lesquels faisoient des retranchements et des batteries pour battre les deux forts de St-Jean, qu'ils avoient trois mortiers et seize pièces de canon.

22 Sept.—Le 22 de septembre, il déserta à midy un soldat ennemi qui se rendit à nos retranchements le fusil sur le dos, qui

nous affirma que les rebelles établissoient une batterie à une grosse pointe, pour tirer sur nous, qu'il n'y avoit en tout de Bastonnois que trois cents hommes à leur camp, cinq cents qui bloquoient nos retranchements, et deux cents répandus dans les campagnes, ce qui formoit mille hommes. Il rapporta aussi qu'ils manquoient de vivres, et qu'il étoit le premier déserteur, mais que sous peu il y en auroit beaucoup d'autres. Sitôt son arrivée, notre fort, pendant plus d'une heure a fait feu du canon et de la bombe.

A quatre heures après-midi tous les volontaires avec Messieurs Makaye et Monnin furent détachés pour aller jeter à bas trois maisons près du premier fort, pour empêcher l'ennemi de s'y embusquer. Pendant cet ouvrage une partie des volontaires étoit en faction dans le bois tandis que l'autre travailloit à les jeter bas. On envoya aussi soixante soldats à la maison de Moïse Hazen, au sud de la rivière pour prendre ses moutons pour la subsistance des deux forts. Le domestique du Sr Hazen, qui avoit été fait prisonnier le dix-huit avec son maître, fut envoyé avec ce détachement pour montrer l'endroit où étoient les moutons, mais il déserta pour se réfugier au camp des Bastonnois et le détachement fut obligé de s'en revenir sans moutons, personne n'ayant voulu leur enseigner où ils étoient, ils amenèrent au fort le fermier du Sr Hazen, sa femme et leur fils. Les deux forts tiroient continuellement sur le camp des ennemis.

23 Sept.—Le 23, il arriva un second déserteur Bastonnois, qui dit que la maladie de dyssenterie régnoit parmi eux, que leur nombre diminuoit, qu'ils ne voyoient plus de Canadiens parmi eux ni Sauvages, que cependant il leur en venoit quelques-uns de temps à autre par curiosité, qui s'en retrournoient tout de suite, et qu'aucun d'eux ne vouloit prendre les armes en leur faveur, que le dessein de M. Montgomery, qui commandoit les Bastonnois, était d'attaquer nos retranchements qu'il croyoit simples, et non deux forts tels qu'ils étoient, que plusieurs Bastonnois du camp se proposoient de déserter et que M. Montgomery leur avoit appris que le major Preston faisoit pendre tous les déserteurs qui paroissoient. Ce jour-là il fut tiré beaucoup de bombes et du canon sur l'ennemi. Il fut donné ordre à M. Makaye et plusieurs volontaires et quinze soldats, pour poster des gardes à l'entrée du bois, afin de faciliter le transport des débris de plusieurs maisons qui avoient été démolies, en bateau pour former une ligne de communication d'un fort à l'autre. Pendant cette manœuvre, on aperçut deux femmes en canot qui avoient peine à aborder au fort, il fut envoyé cinq hommes en bateau au-devant d'elles. C'étoient deux femmes qui demeuroient chez M. Hazen, où les Bastonnois s'étoient rendus et qui s'emparèrent des animaux. M. Hazen fut envoyé à Montréal et conduit par Chevalier de Lorimier, sur sa parole d'honneur et le cautionnement de tous ses biens pour se justifier auprès du général Guy Carleton de s'être trouvé avec les Bastonnois dans l'affaire du dix-huit.

Les Bastonnois firent quelques fusillades sur le bateau d'observation, lequel leur riposta avec son canon de douze. L'ennemi pointa deux pièces de canon

sur la barque, du premier coup il emporta un hauban et enleva un éclat du mât, du second coup son entrave fut brisée, et d'un troisième la barque fut percée à son vibord à quatre pieds en avant. Ce bâtiment se retira aussitôt à terre; l'ennemi, témoin de sa confusion, se mit à crier cinq ou six fois hourra !

26 Sept.—Le vingt-six, il arriva un déserteur Bastonnois qui nous assura qu'il ne restoit plus au camp que six cents hommes, y compris deux compagnies de soixante-et-dix hommes chacune, arrivées depuis deux jours de la Nouvelle-York, qu'ils n'avoient plus que quelques bombes qui ne s'adonnoient point aux mortiers, qu'ils n'avoient que deux canons de montés, et qu'il y avoit de l'eau jusqu'aux genoux dans leur camp, qu'ils avoient beaucoup de misère n'ayant point de couvertes pour se couvrir, que M. Montgomery avoit reçu une lettre du congrès par laquelle on lui mandoit de se dépêcher, s'il voyoit jour à faire quelque chose, sinon d'abandonner son entreprise, que les Bastonnois étoient fort incommodés par les bombes qui leur étoient envoyées. que la veille l'alarme étoit si grande en leur camp que chacun quitta son poste pour se retirer dans les bois, qu'il ne resta personne a la garde dans leur artillerie pendant la nuit, pourquoy le capitaine de l'artillerie fut mis à la garde du camp prisonnier.

27 Sept.—Le vingt-sept, il fut envoyé de notre fort sur l'ennemi plusieurs bombes et boulets, on nous répondit avec vivacité, nous eûmes un soldat du 26e régiment blessé.

28 Sept.—Le vingt-huit, il arriva deux déserteurs Bastonnois, qui rapportèrent que M. Montgomery restoit à la Grosse-Pointe, que la batterie 'qui faisoit journellement feu sur nous, n'étoit que de deux pièces de canon et de deux mortiers; qu'il n'y avoit que deux canons sur chacune de leurs barques et sur chacune de leur batteries flottantes, que ce même jour M. Montgomery avoit [fait partir dix-sept bateaux pour aller chercher des vivres à la Grande-Pointe et un gros mortier à Carillon. Il annonça qu'Allein avoit été fait prisonnier à la Longue-Pointe, près de Montréal, par les bourgeois de la ville, avec une partie de son détachement et mis dans une frégate prisonnier.

Le vingt-huit, à dix heures, il arriva six sauvages à notre fort, sans armes, un peu yvres, ils nous confirmèrent la prise d'Allein avec une partie de son détachement.

1er Oct.—Le premier octobre, l'ennemi envoya beaucoup de boulets et bombes dans les deux forts. Il nous vint deux sauvages, qui s'en retournèrent peu de temps après.

2 Oct.—Le deux d'octobre, on commença à retrancher la ration de moitié, et dans la nuit, on entendit le bruit de plusieurs bateaux ennemis, et nonobstant nos veilles il en passa deux devant les forts, sans qu'on s'en aperçût.

4 Oct.—Le quatre, il parut plusieurs Bastonnois du côté du sud, près de la maison de Moïse Hazen. L'on tira plusieurs coups de canon, auxquels l'ennemi répondit du sien. Sur les cinq heures, M. Monnin, officier de distinction, sortit du fort pour aller chercher huit vaches qui parurent le long du bois, il en amena six à la faveur des coups de fusils de l'ennemi qu'il évita en caracolant, le sieur Moquin, volontaire, fut chercher

les deux autres, ce qui donna un peu de rafraîchissement.

5 Oct.—Le cinq, il partit du camp ennemi deux vaches qui vinrent en droiture se joindre aux premières qui avoient été prises. Ce même jour, il sortit du fort dans la nuit, avec le consentement du major Preston, un nommé Chénier et deux Leduc pour venir apporter des nouvelles au général Guy Carleton.

6 Oct.—Le six s'est passé sans qu'il y eut rien d'extraordinaire.

9 Oct.—Le neuf d'octobre, M. Makaye fut envoyé avec M. Monnin et vingt volontaires canadiens à la découverte au camp de M. Montgomery, pour faire quelques prisonniers. Ils rencontrèrent une découverte de huit hommes ennemis. Il y eut un petit combat dans lequel quelques Bastonnois furent tués et un fait prisonnier, lequel rapporta que les déserteurs sortis de nos forts le 27 septembre et le 7 du présent mois étoient prisonniers au camp de l'ennemi. Il assura qu'il n'y avoit en tout que mille Bastonnois dans leurs différents camps, y compris ceux qui étoient répandus dans les compagnes du sud, avec quelques canadiens, et aux retranchements près de la maison de M. Hazen. Le major Preston fit sortir du fort dans la nuit M. Richerville et le Sr Leduc, pour aller à Montréal chargés d'une lettre pour donner avis au général Guy Carleton de la position où étoit le fort St-Jean.

L'ennemi, le dix, canonna beaucoup et fit partir dix-neuf bateaux chargés de malades au nombre de deux cents avec un colonel pour la Grande-Pointe.

10–14 Oct.—Depuis le dix jusqu'au quatorze, il ne se passa rien d'extraordinaire, sinon beaucoup de feu d'artillerie tiré de part et d'autre, M. Freeman, lieutenant du 7e régiment, reçut un boulet de canon dans le dos, qui l'étendit mort par terre au milieu de la cour.

14-17 Oct.—Depuis le quatorze jusqu'au dix-sept, le feu continua de part et d'autre et les maisons de notre fort furent beaucoup endommagées Messieurs Robertson, Rainville et Antoine Dupré partirent le dix sept dans la nuit, pour porter des lettres au général Guy Carleton.

20 Oct.—Le vingt, M. Montgomery envoya au fort un officier accompagné d'un tambour, pour apprendre au major Preston que le dix-huit du présent mois, le fort Chambly s'étoit rendu à l'ennemi après un jour et demy de siège, et qu'il avoit été assiégé le premier jour avec un seul canon et la demy journée avec deux et qu'ils avoient pris dans le fort treize mille trois cents livres de poudre, cent cinquante quarts de farine et les drapeaux des régiments qui étoient à St-Jean, sans qu'il y eût personne de tué ni blessé de part et d'autre, ce qui est bien extraordinaire, d'autant plus que le fort n'avoit pas été endommagé. Le commandant du fort Chambly fit prier le major Preston de laisser passer devant le fort 10 bateaux pour le transport de la garnison et des femmes et enfants qui étoient prisonniers, ce qui lui fut accordé à condition que ces bateaux côtoyeroient la côte du sud. Il y avoit dans le fort de Chambly lorsqu'il s'est rendu, dix pierriers, cinq mortiers, deux canons de quatre, trois cents bombes. On ne sçait pourquoi le commandant s'est rendu sans faire une plus grande résistance.

Ce même jour, M. Lacorne, officier

canadien, mourut à quatre heures et demie. On diminua nos rations à une demie livre de pain et un quartron de lard par jour.

29 Oct.—Le vingt-neuf octobre, Messieurs Makaye et Monin avec vingt volontaires sortirent du fort, au petit jour pour aller à la découverte au camp de l'ennemi. Ils firent un prisonnier qui rapporta que le général Guy Carleton avoit voulu faire une descente à Longueuil mais qu'il avoit été repoussé et que M. Montgomery espéroit, par le moyen des secours, des vivres, munitions et artillerie qu'il avoit trouvés dans le fort Chambly, prendre les forts de St Jean sous peu.

1er Nov.—La feu continua toujours de part et d'autre à l'ordinaire, mais le premier novembre à 9 heures du matin l'ennemi découvrit une nouvelle batterie qui avoit été masquée jusqu'alors, faite en bas de nos forts, et commencèrent un feu des plus violents, lequel dura sans relâche jusqu'à quatre heures après midy. Il fut tiré par l'ennemi huit cent quarante coups de canon et cent vingt bombes. Pendant ce feu, il y eut plusieurs personnes de blessées après quoi M. Montgomery envoya aux forts un parlementaire, avec le nommé Lacoste, perruquier à Montréal, qui fut fait prisonnier dans l'affaire de Longueuil, avec une lettre adressée au major Preston conçue en ces termes :

" Monsieur.—C'est avec le plus grand regret du monde que je vois une troupe aussi vaillante et de si bons patriotes si obstinés à répandre leur sang et à défendre une place qui n'est point soutenable par aucun endroit. J'ai appris par un de vos déserteurs que vous perdiez vos munitions et vos instruments de guerre, une telle conduite pourroit me forcer dans la suite à jurer devant mon armée que je serois excusable des extrémités auxquelles se pourroient porter mes soldats. Faites je vous prie vos réflexions à ce sujet. "

Le capitaine Stron retourna avec le parlementaire pour demander une suspension d'armes jusqu'au lendemain à midy.

2 Nov.—Le deux de novembre, le capitaine William, de l'artillerie, fut au camp ennemi avec des propositions de capitulation et revint trois heures après, M. André, Lieutenant du 7e régiment, fut à la barque de l'ennemi, avec la permission de M. Montgomery, accompagné d'un tambour, pour savoir du Sr J. Bte Despins, qui avoit été fait prisonnier aussy à Longueuil, si ce que Lacoste avoit dit au major Preston étoit vrai, et la suspension d'armes fut continuée toute la journée, et le soir, le major Preston signa la capitulation avec M. Montgomery. Il fut accordé que quelques officiers iroient à Montréal pour chercher quelques hardes et linges pour les prisonniers. En conséquence quelques officiers des troupes avec J. B. Hervieux et la Magdelaine partirent pour cet effet.

3 Nov.—Le trois à dix heures du matin, on fit rendre les armes aux troupes et aux Canadiens qui avoient été pris dans les deux forts, devant deux compagnies de Bastonnois, cependant le général Montgomery laissa les épés aux officiers.

Pendant le siège de St-Jean, qui a duré quarante cinq jours, il n'y a eu que quatorze hommes de tués et morts de leurs blessures, dix-sept ou dix-huit d'estropiés et bras coupés et environ soixante de blessés légèrement.

Fin du Journal de Foucher.

Lucien Huot.

